

UQAR-information

HEBDOMADAIRE DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

ISSN 0711-2254

15^e année, numéro 14

Mardi, 6 décembre 1983

Mini-colloque

L'informatique et la gestion

Mercredi prochain, le 7 décembre, aura lieu à l'UQAR un mini-colloque sur "l'informatique et la gestion". Il s'agit du 3^e mini-colloque organisé à l'UQAR dans le cadre de l'Année mondiale des communications. Un quatrième et dernier est prévu pour janvier 1984, sur l'informatique et l'enseignement.

Voici le programme de la journée de mercredi prochain. Tout le monde est invité à assister à ces activités, qui sont offertes gratuitement. Le tout se déroule à l'amphithéâtre de l'UQAR, local F-210.

D'abord, entre 16 h et 18 h, il y aura projection de trois vidéo-conférences: *Des robots et des hommes*, par Joël Le Quément, professeur à Paris (40 min.); *La monnaie électronique*, par le conférencier Yvon Valcin, de la Fédération de caisses populaires (40 min.); et *L'impact des nouvelles technologies en communication et le comportement humain*, par Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du Centre mondial d'informatique et de ressources humaines (10 min.).

En soirée, de 19 h à 21 h 30, trois conférences seront présentées, et un débat suivra. Primo, Jean-Louis Chaumel, professeur du département des Sciences de l'administration de l'UQAR, traitera de *la bureautique et les conditions de travail*. Ensuite, Serge Departie, de l'Université Laval, parlera de *l'informatique comme support à la prise de décision*. Enfin, France Ruest, professeure du département des Sciences de l'administration à l'UQAR, fera un exposé sur *l'acquisition de l'informatique*.

Bienvenue à tous et à toutes!

David Roy

L'alphabet de la vie



L'humanité est parvenue aux frontières d'un grand pouvoir: la capacité de changer la structure et l'orientation de la vie biologique. Nous connaissons maintenant l'agencement des molécules de la vie (l'ADN). Comme l'enfant qui apprend son alphabet pour pouvoir maîtriser un jour la lecture et l'écriture, nous commençons à déchiffrer les gènes et à faire des combinaisons inédites. Cette année, des savants ont réussi à implanter dans l'embryon d'une souris un gène provenant d'un corps humain. Cela a donné une plus grosse souris! Des savants peuvent aussi "fabriquer" des mouches ou des lapins avec des caractéristiques particulières, qui seront propres à toute leur descendance. Devant les développements de la science, où allons-nous? Où devrions-nous aller? La science biomédicale n'est plus ce qu'elle était: quel sens pouvons-nous donner à des concepts comme le suicide, l'avortement, l'euthanasie?

(suite à la page 2)

(suite de la page 1)

L'ALPHABET DE LA VIE

Invité par l'UQAR et le Centre hospitalier de Rimouski pour parler de la science biomédicale, le docteur David Roy, directeur du Centre de bio-éthique de Montréal et spécialiste reconnu, a tenté de cerner toute la complexité de ces questions, lors d'une conférence donnée au Cégep, la semaine dernière, devant plus de 125 personnes.

Selon lui, le développement scientifico-technologique se dirige vers une grande révolution, soit le déploiement d'une vaste théorie plus exacte de l'homme, de sa nature et de son fonctionnement en communauté. "L'amélioration" du comportement des individus serait le fil conducteur de cette théorie. Pour les rendre plus productifs? Plus rationnels? Moins méchants? Moins agressifs? Plus conformes? Cela est-il valable? Voilà de bonnes questions! En pratique, il voit à l'horizon la création de drogues qui auront la capacité de changer, directement dans le cerveau, certaines émotions individuelles.

"Présentement, nous aurions besoin dans le monde d'une bio-éthique, estime le docteur Roy, non seulement pour nos relations avec nos semblables, mais aussi dans nos capacités de changer l'environnement, la nature, la biosphère. C'est le défi des 50 prochaines années." Malheureusement, il doute que les superpuissances, les États-Unis et l'Union soviétique, contribuent à cette réflexion universelle, ayant un concept "d'intérêt national" bien plus fort que leur conception de l'humanité globale...

Des questions bien concrètes

Plutôt que de prétendre fournir des réponses immuables sur l'avortement, le suicide et l'euthanasie, David Roy préfère soulever des questions, en relation avec les nombreux cas concrets sur lesquels il a eu à réfléchir.

Avortement: il existe de nos jours plusieurs possibilités de diagnostiquer si le fœtus est normal ou non. L'avortement sélectif est couramment pratiqué en cas de malformation. Bien sûr, cela réduit les coûts sociaux en soin et enlève un poids à la famille. Mais s'agit-il de médecine ou d'eugénisme? Il se développe maintenant une nouvelle forme de médecine qui procède à des opérations pour soigner directement les fœtus qui ont certaines malformations.

De nouvelles questions bio-éthiques émergent, à propos de l'embryon. Il est possible de nos jours de congeler des embryons, d'implanter dans un utérus ceux qu'on veut, de créer des jumeaux, des frères et des sœurs, des enfants avec huit "parents" biologiques. Est-ce acceptable ou non?

Aujourd'hui, trois femmes différentes peuvent mener une même maternité: la mère qui fournit la cellule biologique, la mère qui porte le fœtus et la mère qui élève l'enfant.

Suicide: les spécialistes de la santé ont-ils le devoir d'empêcher quelqu'un de quitter une vie devenue insupportable? Un suicide rationnel, dans les cas de paralysie presque générale ou de grande maladie incurable, est-il aussi grave qu'un suicide causé par un désespoir temporaire? Une personne intelligente qui réussit à rater plusieurs tentatives de suicide ne veut-elle pas signifier un besoin? Ne peut-on pas aider cette personne à changer sa dynamique, lui apporter amour et présence?

Euthanasie: supposons une personne très âgée, sans famille, sur un lit d'hôpital, tenaillée par la douleur physique et proche de la mort. Un médecin a-t-il le droit de ne pas prolonger cette vie, par des appareils ou des médicaments? De laisser la mort naturelle étouffer ces souffrances que la science actuelle ne guérit pas?

Un médecin doit-il à tout prix faire part à un patient du désespoir total de son cas? De quelle manière?

"Chez tout individu, l'expression de sa propre personnalité est un facteur important, dit-il. C'est à travers son corps que quelqu'un voit le monde. Une personne malade a un moi dégénéré. Quand le corps fonctionne mal, tout est noir. C'est le désespoir, la culpabilité pour les choses qu'on aurait voulu faire." Quand la mort est dans les parages en plus, la souffrance est profonde.

Il faut fournir au mourant, explique le docteur Roy, la meilleure information clinique. Mais le patient a aussi besoin, dit-il, d'une présence personnelle, très souvent silencieuse, pour aider à supporter la souffrance, la culpabilité, l'incertitude. Pour partager la vérité incorrigible de: "ta mort maintenant, la mienne demain".

En gros, David Roy croit que les différents cas qui se présentent peuvent difficilement être traités sur le même pied. Les spécialistes de la santé ont des responsabilités morales et doivent à chaque fois, à partir de certains principes, s'interroger en fonction du bien de l'être vivant dont il est question.

Le ministre de l'Éducation, Camille Laurin, s'est engagé, lors d'une récente conférence à Montréal, à accorder de nouvelles ressources financières aux étudiants/es de maîtrise et de doctorat.

Plusieurs dossiers seront étudiés cette année par le Conseil des universités, cet organisme gouvernemental qui propose au ministère de l'Éducation les grandes orientations que devraient prendre les universités québécoises. Le Conseil compte, pour l'année 1983-84, se pencher par exemple sur:

- . les orientations à privilégier dans le développement d'une nouvelle formule de financement;
 - . le développement actuel de l'enseignement universitaire et en particulier la place occupée par les programmes courts et l'extension de l'enseignement hors campus;
 - . le rôle de l'université dans le virage technologique;
 - . les services à la collectivité dans les universités;
 - . le rôle de l'université dans la formation professionnelle;
 - . enfin, le maintien et le renouvellement du personnel scientifique dans les universités. On étudiera aussi la situation actuelle dans le secteur des sciences de l'éducation.
- La faculté des Sciences de l'éducation de l'Université McGill organise, du 12 au 14 décembre prochains, à l'hôtel Reine-Élisabeth de Montréal, un congrès sur l'ordinateur et l'éducation, intitulé *Les défis du changement*. Plus de détails au local D-108.

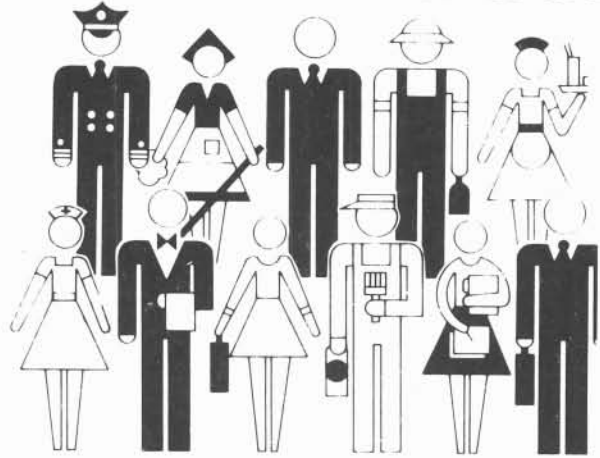
Le réseau de l'Université du Québec a décidé dernièrement de recommander au ministre de l'Éducation de créer une nouvelle institution universitaire spécialisée, dans la région de Laval (au nord de Montréal), portant le nom d'École supérieure des sciences de la santé et des biotechnologies. Cette nouvelle institution de l'Université du Québec pourrait développer les trois secteurs suivants: les sciences de la santé au double plan bio-médical et paramédical; les biotechnologies axées sur l'industrie; et les sciences appliquées à l'agro-alimentaire (sciences bio-alimentaires).

En procurant des bénéfiques qui vont toujours dans le sens contraire des effets du vieillissement, l'activité physique vous maintiendra plus jeune... plus longtemps.

Elle ne rajoutera pas nécessairement des années à votre vie, mais à coup sûr, de la vie à vos années.

(Un message de Kino-Québec)

Santé et sécurité au travail



À compter de janvier, l'UQAR offrira, à Rimouski et à temps partiel, un nouveau programme: le certificat de 1er cycle en santé et sécurité au travail. L'objectif général du certificat est de préparer des intervenants/es à sensibiliser les milieux de travail aux problèmes reliés à la santé et à la sécurité au travail dans ses différentes composantes, à étudier ces problèmes et à contribuer à leurs solutions. Le candidat ou la candidate doit avoir occupé un emploi de façon continue durant une année. Il/elle doit aussi détenir un D.E.C. ou, s'il/elle est âgé/e d'au moins 22 ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente.

Parmi les apprentissages qui seront faits dans les cours, on note: l'acquisition de connaissances sur la législation en matière de santé et sécurité au travail; l'étude de l'organisation du travail et des aspects physiologiques, psychologiques et sociaux du travail; la compréhension des principaux facteurs de risques en milieu de travail; et l'élaboration d'activités éducatives et de programmes de prévention.

Louise Guay (724-1571), directrice du module des Sciences de la santé, est la responsable de ce nouveau programme.

Conférences

Le jeudi 8 décembre, de 12 h à 13 h 30, François Mourant et Michel Dionne, professeurs du département des Sciences de l'éducation de l'UQAR, donneront une conférence sur la santé mentale et la déviance. C'est au local F-210.

J.H. Clément Chabot donnera une conférence à l'UQAR, le lundi 12 décembre, au local F-210, à compter de 19 h, sur la santé et le développement, dans le cadre du cours de sociologie "Développement et Tiers-Monde". Monsieur Chabot a travaillé six ans avec SUCO. Bienvenue à tous et à toutes!

CONSEIL D'ADMINISTRATION

A sa réunion (141e) du 25 novembre 1983, le Conseil d'administration a résolu:

- d'adopter un énoncé de priorités 1983-84;
- de nommer M. Pierre-Paul Parent au comité de déontologie de la recherche;
- de demander au gouvernement du Québec de nommer M. Jacques Roy au Conseil d'administration de l'UQAR;
- de demander l'avis d'un tiers sur les élections du 26 octobre dernier pour désigner des étudiants au Conseil d'administration et à la Commission des études;
- de créer officiellement le groupe de recherche CRESALA-UQAR et de lui accorder le statut de groupe institutionnel de recherche;
- de fermer les trois programmes de certificat de premier cycle en animation pédagogique des bibliothèques, en sciences de l'activité physique et en conditionnement physique;
- d'adopter une politique et des priorités globales relatives au perfectionnement et aux congés sabbatiques pour l'année 1984-85;
- d'approuver une entente avec le Syndicat des professeurs relative au grief d'un professeur;
- d'accorder une promotion à un professeur;
- de renouveler le contrat d'engagement de M. Gilles Couture comme employé de cadre;
- de renouveler le contrat d'engagement de vingt-quatre professeurs réguliers;
- de proposer MM. Georges Pelletier et Robert Paré comme candidats au Conseil d'administration du Collège de La Pocatière;
- de modifier la politique relative à la perception de cotisations d'associations d'étudiants.

Centre de documentation administrative

CINÉ-UQAR

Ciné-UQAR présente, en primeur dans l'Est du Québec, *Au clair de la lune*, le dernier film d'André Forcier. Les deux représentations auront lieu le mardi 6 décembre à 16 h 30 et à 19 h 30, au F-215 de l'UQAR.

Dans *Au clair de la lune*, Forcier se situe à la limite du film de science-fiction, dans la conjugaison de divers éléments qui, pris isolément apparaîtraient comme toute plausibles et banals, mais qui mis ensemble composent un tout qui dépasse presque les limites de la réalité. *Au clair de la lune*, c'est d'abord un beau film sur une belle amitié, mais c'est aussi un document qui offre généreusement humour et poésie.

Le prix d'entrée est de 2 \$ pour les membres et 2,75 \$ pour les non-membres.

Le Comité exécutif du
Ciné-UQAR

Commentaire

Quelques malaises

La négociation entre la direction de l'Université et le Syndicat du personnel non enseignant (SCFP-1575) a finalement abouti et on s'attend à ce qu'une convention soit signée prochainement. Tant mieux. Une convention collective ne règle cependant pas tous les problèmes.

Lors d'une journée d'étude justement, les membres de ce syndicat ont étudié d'une part le fonctionnement syndical, et d'autre part, l'environnement de travail. Résumer les propos qui ont été tenus lors de deux ateliers de réflexion, par des groupes d'une dizaine de personnes chacun, montre bien les multiples facettes du malaise. Malaises qu'on a peu de chance de régler à l'article 7, paragraphe B, d'une convention collective..

Il faut dire d'abord que le personnel syndiqué non enseignant de l'UQAR (SCFP-1575) comprend environ 150 employés/es, soit le personnel de bureau, de l'entretien, les techniciens, les professionnels, etc. Ce sont eux et elles qui fournissent à la communauté universitaire une grande quantité de services, par exemple, à la bibliothèque, à l'informatique, à l'audio-visuel, au registrariat, aux services à la communauté, dans les secrétariats de module et de département, dans les laboratoires, etc.

Ensuite, il faut signaler deux choses:

. primo, les membres ne remettent pas en question leur appartenance syndicale, mais souhaiteraient des améliorations à la structure syndicale. On considère l'organisation souvent lourde et hiérarchisée; les réunions sont habituellement trop structurées et techniques. Il faudrait plus d'initiatives que de réactions, plus de projets que de stratégies. On voudrait plus de place pour les rencontres en petits groupes, sur un ou deux sujets donnés, sur des préoccupations quotidiennes. Plusieurs sont conscients que cela exigera une plus grande participation de chacun et chacune. On voudrait aussi un syndicat plus ouvert sur les problèmes sociaux: voir ce qu'on peut faire pour diminuer le chômage, par exemple. Être plus préoccupé des problèmes des employés/es intermittents, mieux accueillir les nouveaux employés/es;

. secundo, les membres syndiqués ne sont pas réfractaires au changement, à une meilleure productivité, ni aux nouvelles technologies. Les inquiétudes sont là, bien sûr, mais tous savent qu'on vit une époque en mutation, et on est prêt à y faire face, avec prudence. "On se sent responsables par rapport à l'Université." "Nous aimons nos emplois et nous sommes satisfaits lorsque le travail est bien fait." "Les nouvelles technologies, ça nous intéresse." Voilà des commentaires entendus lors des ateliers.

(suite à la page 5)

(suite de la page 4)

QUELQUES MALAISES

Alors, quel est le problème?

Plusieurs ont exprimé un vif ressentiment de ne pas être consultés/es devant les changements, la productivité, le bon fonctionnement de l'institution. Curieux cela, dans une université où l'on organise justement un colloque sur "la communication dans la gestion"...

D'abord, la productivité est à la mode. Partout, on exige une plus grande productivité. Soit. Mais quand les objectifs ne sont pas clairs, quand la direction ne consulte pas et ne vérifie même pas si la productivité actuelle est satisfaisante, cela crée un climat d'incertitude partagé par plusieurs. Augmenter la productivité devient alors un slogan vide. Les rapports sont calculés en termes de "plus" et de "moins", plutôt que de parler de qualité des services, de qualité de vie au travail. Un patron qui réussit à faire travailler ses employés/es un peu plus mérite quelques fleurs de la direction, l'autre qui n'y arrive pas se fait gronder.

L'employé/e qui produit 5% de plus durant un mois, par exemple, n'obtient pas de reconnaissance pour l'effort supplémentaire fourni; plutôt, cela semble constituer pour la direction une preuve qu'il/elle n'a pas atteint ses limites et on exigera davantage le mois prochain! Et ainsi de suite... C'est du moins une perception troublante de plusieurs employés/es. Et dans un contexte de clientèle scolaire stable ou moindre, est-ce qu'une augmentation de productivité fera perdre des emplois? D'autre part, doit-on considérer comme une perte de temps et un accroc à la productivité le fait de garder un peu de temps pour planifier son travail, mettre de l'ordre, régler les urgences?

Autre point capital: des décisions importantes sont prises par la direction sans que le personnel de soutien soit consulté. Ces décisions les touchent pourtant de très près. Par exemple, la direction, le printemps dernier, a décidé d'aménager pour les secrétariats des aires ouvertes, où les secrétaires sont regroupées, sans murs. Pour uniformiser les bureaux et pour une meilleure productivité, a-t-on signifié comme raisons. Plusieurs secrétaires ont alors identifié les inconvénients qui pourraient survenir: va-et-vient bruyant dans les corridors, crainte de se faire voler, manque de confidentialité, etc. D'autres ont dit qu'elles n'auraient probablement pas la même productivité en groupe (plus grande circulation, plus de discussions et de dérangements) que dans un bureau individuel. Mais les décisions étaient prises. On leur a promis quelques paravents pour "régler" le problème...

Aux Services à la communauté, des changements d'organisation ont eu lieu sans que le personnel concerné soit consulté. Un poste a même été aboli. (Heureusement, la convention collective actuelle fait que la personne pourra être replacée ailleurs dans l'Université, et non pas mise à pied.)

À d'autres endroits, des changements sont prévus. Mais tout semble tenu au secret...

jusqu'au moment où un document officiel déclarera qu'un tel changement est en vigueur. Sans trop d'explications. La direction a décidé! Les employés/es syndiqués/es ont l'impression d'être simplement des exécutants dont l'avis ne compte pas. Pourtant, ce sont eux/elles qui font le travail, qui vivent ces changements, et ils/elles auraient des idées intéressantes, si seulement on leur demandait. "Nous sommes productifs quand nous sommes impliqués/es et responsables, mais on ne nous considère pas toujours comme ça", disait quelqu'un. Comment peut-on être motivés/es à implanter des changements, alors qu'on voit venir des échecs certains?

D'autres cas suscitent insatisfaction et incertitude.

Parlons par exemple des nouvelles technologies, puisqu'on dit que ça s'en vient vite. Certains/es employés/es ont suivi des cours sur la bureautique, mais savez-vous que certains patrons ne se sont même pas renseignés auprès d'eux/elles pour savoir si les cours avaient été utiles, pour apprendre ce qu'on en pensait, pour évaluer les besoins réels. Peut-être parce que certains patrons ne connaissent presque rien aux nouvelles technologies...

Sur un autre sujet, pendant que beaucoup de rénovations ont été faites à l'UQAR, le sous-sol (informatique, imprimerie et magasin) continue d'être un endroit humide et laid. Pour ceux et celles qui y travaillent ou qui y passent, ce n'est pas très agréable. Beaucoup moins que la luxueuse cour intérieure, en tout cas...

Un syndiqué a mentionné qu'il n'en revenait pas de voir la quantité de papperasse à remplir, de formulaires en 4 ou 5 copies, pour une petite institution qui se veut humaine. On nous dit qu'avec les "nouvelles technologies", il n'y aura presque plus de papier. Tout se fera sur écran et dans les mémoires. Mystification? Dans combien de temps?

D'autres reprochent à la direction de gérer par crise. À certaines périodes, il y a un surplus de travail dans certains services. On attend alors que le personnel soit débordé, écoeuré, pour amener du personnel supplémentaire pour quelques heures.

Le personnel non enseignant a l'impression de ne pas être consulté sur les objectifs de l'Université et sur les moyens d'atteindre ces objectifs. L'Université perd ainsi du potentiel, parce que les cadres sont prisonniers de leur rôle de décideurs. Les syndiqués/es veulent se sentir utiles et respectés/es, avoir leur mot à dire.

Voilà notre perception du malaise. Le présent article souhaite bien davantage identifier des problèmes concrets que de créer des chicanes. Les solutions à ces problèmes sont dans l'ordre du possible et assainiraient sans doute le climat de travail à l'Université. Avec la nouvelle année qui s'en vient, pourquoi ne pas prendre certaines résolutions? Et pour donner suite à l'Année mondiale des communications, pourquoi, entre partenaires de travail, ne pas chercher à établir de meilleures et de réelles communications?

Mario Bélanger et Linda Jones

Examen C.A.

Treize étudiants/es de l'UQAR ont réussi l'examen final de l'Ordre des comptables agréés du Québec, pour l'année 1983. Il s'agit de Sylvain Aspirot, Michel Bastille, Gaston Belzile, Fernand Berthelot, Jean-François Cloutier, Madeleine Corriveau, Marie Dorval, Marc-André Dubé, Pierre Ducasse, Mary-Ann Michaud, Hélène Ouellet, Chantal Poirier et Serge Roussel.

Alors que le taux de réussite de ce difficile examen est cette année de 44% au Québec, l'UQAR se distingue avec un taux de succès de 54%. Bravo!

Enigme

Trois professeurs, dont une dame, mangeaient à la même table à la cafétéria. Leurs noms de famille étaient Leblanc, Lebrun et Leroux.

"N'est-il pas étonnant, remarqua la dame, que nos noms soient respectivement Lebrun, Leroux et Leblanc alors que l'un de nous a les cheveux roux, que l'autre les a bruns et que le dernier les a blancs?"

"C'est vrai, répondit la personne qui avait les cheveux bruns, mais avez-vous remarqué aussi qu'aucun de nous n'a les cheveux correspondant à son nom?"

"Mais c'est vrai!", s'exclama le professeur Leblanc.

Si les cheveux de la dame ne sont pas roux, quelle est la couleur de ceux du professeur Lebrun?

(Tiré du journal étudiant du Cégep de Rimouski, Blocus)

Anniversaires

- 6 décembre: Richard Gendreau, Service des terrains et bâtiments;
9 décembre: Lucien Tevitedo Adambounou, département des Sc. pures;
9 " Jean-Claude Michaud, département des Sc. de l'administration;
11 décembre: Pandelis Vlahoupoulos, département des Sc. de l'administration.

Point de vue

Monsieur Jean-Hugues Rioux, directeur
Module Administration
Université du Québec à Rimouski

Monsieur,

À la demande des membres de la Commission de vie étudiante, je vous fais parvenir les deux propositions de la Commission passées à notre réunion régulière du 16 novembre 1983.

Comme vous le constatez, la Commission comprend difficilement votre geste.

PROPOSITIONS:

1. La Commission propose que les élections des étudiants/es à la Commission des études et au Conseil d'administration soient reprises considérant:
 - l'utilisation des fonds d'un module par son directeur qui porte préjudice aux autres candidats qui se sont présentés aux dites élections;
 - qu'une lettre ayant circulé et qui, par son contenu a porté préjudice aux autres candidats/es qui se sont présentés/es aux dites élections;
 - et qu'une forte présomption sur la compétence des élus peut survenir au sein de la population étudiante.
2. La Commission propose qu'on fasse parvenir une lettre de blâme publique à monsieur Jean-Hugues Rioux et recommande que le C.A. et la C.E. fassent de même.

Guy Châteauneuf, président
Commission de vie étudiante

MIDI MUSICAL

Le mardi 6 décembre, à midi, au Salon des étudiants (E-120), aura lieu un autre midi-musical. Sylvain Lachance, jeune violoncelliste, étudiant dans la classe du professeur Mariette Gendron-Bouchard au Conservatoire de musique de Rimouski, interprétera des oeuvres de Bach, Elgar, Shostakovitch et Fauré. Il sera accompagné au piano par Geneviève Paradis. C'est un midi musical à ne pas manquer, mardi.

C'est gratuit!

UQAR information Hebdomadaire de l'Université du Québec à Rimouski

Direction et Publication : Service des relations publiques et de l'information - Local - Tél.: 724-1425

Rédaction : Mario Bélanger, Mariette Parent

Montage : Richard Fournier

Dactylographie : Simone Fortin

Impression : Service de l'imprimerie

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec